

AVRIL 89

66

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

N°66-

avril 1989.

CHASSEUR

UN JOUR,

chasseur TOUJOURS.Organe Officiel De l'Amicale Nationale des

Chasseurs A Pied

Der Jagers Te Voet.

S O M M A I R E .

- Page 2. Rester ce que l'on EST - IDENTITE.KYMRIS.
- Page 3. Remerciements.
- Page 4. Journée des Chasseurs MAI 1989.
- Page 8. Le Point sur le MUSEE.
- Page 10. Publicité.
- Page 11. Volontaires de Guerre.
- Page 16. Les Fastes du 2ème Chasseurs A Pied et le Pélerinage Annuel.
- Pages 20 et 21- Réservations (2 bons)
- Page 23.- Guerre 40/45. Eperlecques.
- Page 28.- Souvenir A CHARLEROI au temps de la petite Reine.
- Page 30. Dossier Héritage.
- Page 37. Philatélie.

Editeur Responsable : Ed. BURTON, 370 rue des
Closières, 6001 MARCINELL.

Rester Ce Que L'on EST..

L'IDENTITE

" L'Union fait la force ".

" Diviser pour régner ".

Deux formules qui servent. Même à rebrousse-poil D'un côté on veut une EUROPE à 350 (550) millions de composants humains. De l'autre, l'éclatement. Nous sommes du premier. ETHNIE, NATION, PATRIE, deviennent des termes à manier avec prudence, lorsque l'on voit que le décompte s'analyse ou par les chiffres ou par intérêt ou par langue.

De toute manière, un bloc se précise.

L'Union, donc, après la division. Bon!

Laissons aux stratèges de la politique qui, décident pour nous, le soin de déterminer l'hypothèse qui (leur) convient. Certains d'entre nous pourront la vérifier; la plupart, comme toujours, la subir, au mieux l'apprécier. Mais ne développons pas trop loin des propos que l'on peut endiguer ou poursuivre en tout sens, selon ce que l'on veut prouver.

D'abord, quarante cinq ans de paix, même polluée d'inquiétudes diverses, cela est tangible et peut se mesurer à l'aune des deux guerres précédentes et de quelques autres, larvées, aussi stupides qu'inutiles, mais qu'on nous imposa.

Voyons plutôt l'être dans la quête incessante de quiétude.

Dans ces conflits, sous des vocables usurpés, l'homme est souvent victime du groupe qui l'assimile, l'associe ou le rejette selon le résultat, mais n'abolit

jamais ce qu'il est fondamentalement par le sang, l'atavisme et la langue. la dimension importe peu. Sa marque d'origine : L'IDENTITE reste ce que l'intègre n'abandonne jamais, et même, dans la pair, s'il faut lutter patiemment pour maintenir cette qualité essentielle.

Alors ? Pour le futur ? Union économique ou métissages préconisés inévitables ?

Ceux qui bientôt s'effaceront n'ont plus rien à prédire à la génération déjà plus qu'engagée. A présent, c'est elle qui décide du sort des suivantes en ayant souci de l'apport bien plus que des échecs qu'on imputera toujours aux erreurs du passé.

KYMRIS.

Remerciement.

Nous remercions Madame KREMER, rue du Vigneron 131, RANSART 6210, pour le don d'un album photos officiers d'administration de 1892.



Journée des chasseurs.

mai 1989.



CEREMONIES DU SOUVENIR.

Le vendredi 17 après-midi, Mesdames BOURG et COLIN, ainsi que Mr Jacques COLIN et une délégation du Conseil d'Administration, ont déposé des fleurs sur les tombes des Présidents BOURG et COLIN trop tôt disparus. Ce geste et la minute de recueillement qui le suivait s'adressaient aussi, symboliquement à tous nos membres disparus.

La samedi 18, le soleil était tôt au rendez-vous. Drapeau en tête, fièrement porté par Jacques BARET, une importante délégation de nos membres, accompagnée d'amis d'autres associations patriotiques se rendait au monument des 1er et 4ème Chasseurs et au Mémorial TRESIGNIES. Monsieur l'Echevin W. SERON, représentant le Bourgmestre et le Collège Echevinal de CHARLEROI, le Major CLOSSET, Chef de Corps du 2ème Chasseurs à Pied et notre Président y déposaient des fleurs alors que dans les mêmes temps notre ami MIKALO sonnait Last-Post et au Champs. Toutes celles et tous ceux qui étaient venus se souvenir, ont eu l'agréable surprise de se voir servir une tasse d'excellent café par Mr et Mme P. BARET, dans les locaux du futur Musée.

ASSEMBLEE GENERALE.

Après les souhaits de bienvenue à l'égard des participants, c'est dans le recueillement que les membres présents écoutent notre secrétaire égrener le nom de nos membres disparus depuis notre assemblée générale de 1988.

RAPPORT DU TRESORIER.

Le Bilan présenté par notre ami Arsène JUGNON

est largement positif. Messieurs RENSON et NISSET, vérificateurs aux comptes, déclarent avoir trouvé ceux-ci parfaitement exacts et justifiés.

Monsieur le Colonel WALEM et Monsieur RENSON sont alors accrédités par l'Assemblée comme vérificateurs pour l'exercice 89. Après un bref exposé du Lieutenant Colonel BEM DELVOSAL sur la gestion des fonds de roulement et d'acquisition de patrimoine du Musée, les membres présents donnent unanimement décharge au Conseil d'Administration pour sa gestion de 1988.

RAPPORT DU SECRETAIRE.

Celui-ci rend compte des activités de l'année écoulée et fait état des projets pour 1989 et 1990. Ceux-ci sont reflétés par le budget 89 dont le Président donne lecture. De celle-ci, il ressort que malgré notre excellente situation financière, ce budget est en équilibre sans plus. Les dépenses doivent encore et toujours être maintenues au niveau le plus bas, car le capital engrangé à ce jour est insuffisant pour couvrir les frais d'installation du musée et les rentrées prévues n'excèdent que de très peu la charge globale de fonctionnement de notre Amicale. A ce sujet, le président annonce qu'une commission " Recettes Publicitaires" a été créée au sein du Conseil d'Administration. Messieurs CHASSEUR et HANOTEAU en ont accepté la charge.

PREMIER ET SEMPITERNEL PROJET PARTIELLEMENT COUVERT

PAR LE BUDGET :

L'installation finale du Musée. (Voir état d'avancement de la question en page 8).

DEUXIEME PROJET, ENTIEREMENT COUVERT PAR LE BUDGET :

Le jumelage de notre " Pèlerinage à Pont-Brulé et Eppegem" avec les Fastes du 2ème Chasseurs à Pied à l'occasion du 75ème anniversaire des combats d'août 1914.

Le Major CLOSSET donne les détails de ce projet dont la réalisation reste soumise à l'approbation du Ministre de la Défense Nationale. Dès réception de celle-ci, le programme complet des cérémonies fera l'objet d'un article particulier dans le Cor de Chasse.

TROISIEME PROJET, QUI SERA REPRIS DANS LE BUDGET I 1990.

Réalisation d'une exposition philatélique. A cet effet, le Conseil a demandé au Ministre des P.T.T. l'émission d'un timbre spécial célébrant le 50ème anniversaire de la bataille de la LYS et de son CANAL de dérivation où s'illustrèrent les Chasseurs à Pied.

COTISATION.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de porter le montant MINIMUM de celle-ci à 200 francs et de maintenir la liberté qu'ont les membres de verser un montant supérieur à ce minimum.

N.B.: En fait, le montant minimum de notre cotisation n'avait jamais été majoré depuis la création de notre A.S.B.L.. il était le plus bas de tous ceux actuellement prévus dans les Associations patriotiques et 75% de nos membres majoraient d'ailleurs spontanément ce montant.

REELECTION ET ELECTION D'ADMINISTRATEURS.

Tous les Administrateurs sortant ont été réélus à l'exception de monsieur Walter REMY, déchargé à sa demande de ses fonctions. Monsieur Pierre FRANCOTTE dont la candidature fut présentée par le Président a été élu à l'unanimité en remplacement de Monsieur REMY.

BANQUET.

Comme L'Assemblée Générale, il avait lieu au Centre de Loisirs de MONT SUR MARCHIENNE, dans une salle particulièrement claire et accueillante que nous devions à

une transformation toute récente du bassin de natation. Si récente que le matériel culinaire n'était pas encore installé. Il nous avait donc fallu avoir recours à un traiteur possédant le matériel suffisant pour pallier ce retard dans l'installation et nous l'avons trouvé.

Hélas, huit jours avant nos agapes, avis nous fut donné de ce que, par mesure de sécurité, interdiction d'utiliser un tel matériel avait été décrétée par le Corps des Pompiers.

C'est ainsi que le repas chaud devint froid et prit la forme d'un buffet que les Chasseurs, leurs amies et leurs amis découvrirent lorsque le rideau cachant ces splendeurs alléchantes se leva aux accents de la Marche du 2ème Chasseurs à Pied. L'esprit Chasseur aidant, c'est dans la bonne humeur que les convives lui donnèrent un assaut ordonné et joyeux dans une ambiance riche en chaleur humaine.

Nous avions cette fois comme invités d'honneur, Monsieur le Ministre d'Etat Edmond LEBURTON et son ami Monsieur Pierre LALOT, tous deux anciens du 2ème Chasseurs à Pied, Monsieur l'Echevin Willy SERON, Monsieur le Lieutenant-Colonel de Gendarmerie HARZEE, Messieurs Roger ROSART, André BALERIAUX et leurs épouses et Monsieur le Juge DERMINE.

Profitant du moment propice de l'apéritif et de la sonnerie " Ouvrez le ban " claironné par René MIKALO, le président leur souhaita ainsi qu'à tous nos convives, une très cordiale bienvenue et remercia Mesdames GENDARME et PELOUSSE, Mademoiselle LUCAS et Messieurs BARET et COURTEVILLE pour leur contribution remarquable à l'organisation de notre tombola. Dès lors, Madame Robert COLIN toujours aussi dévouée et souriante concrétisait ces remerciements, en offrant à titre personnel à chacune et chacun, un cadeau gastronomique très appréciable. Et, remettant en mémoire des grands anciens le temps béni de leurs vingt ans, MIKALO sonna la soupe. Et le potage fut servi, chaud, velouté, odorant et caressant pour notre palais.

Il venait avant les hors d'oeuvres variés du buffet. C'est pourquoi, tentés par son fumet, les

gourmands dont nous sommes en repriront. Le temps, après ce " bis " de s'essuyer les lèvres et MIKALO toujours lui, claironnait à nouveau "Ouvrez le ban ". C'était le moment de témoigner notre reconnaissance à quatre de nos invités d'honneur: Monsieur le Ministre d'Etat LEBURTON, Monsieur l'Echevin SERON, Monsieur A. BALERIAUX et Monsieur R. ROSART qui, chacun dans leur spécificité propre, rendent à notre Amicale d'éminents services.

Après une allocution de circonstance à la fois courte et cordiale du président, Mesdames BURTON, TANCRE, DELVOSAL et CLOSSET TOUTES QUATRE EPOUSES DE Chefs de Corps succesifs du 2ème Chasseurs, remettaient à ses hôtes un bonnet de police d'honneur ainsi qu'une plaque souvenir. Et pour couronner cette sympathique cérémonie, Jean BURTON interprétait pour notre plus grand plaisir, la chanson bien connue " Nos bias P'tits Chasseurs ". En cours de repas, Monsieur le Ministre LEBURTON, qui célébrait avec nous le cinquantième anniversaire de son entrée à la compagnie école du 2ème Chasseurs, s'adressa à l'assistance. Son discours d'une belle élévation de pensée, émaillé de plaisantes anecdotes fut chaleureusement accueilli. Des applaudissements nourris en marquèrent la fin.

Et survint le moment inéluctable de la séparation: chaude ambiance, retrouvailles, temps anciens ressuscités par la magie de la parole, projets d'avenir échangés, journée heureuse, tout cela à ranger dans les tiroirs de notre mémoire pour que vive notre fraternité.

* * * * *

LE POINT SUR LE MUSEE.

=====

L'an dernier, à pareille époque, nous vous annoncions la prochaine installation d'un chauffage central indépendant dans les locaux du musée, par les soins du département des travaux de la ville de CHARLEROI et un retard dans la mise en adjudication des travaux d'aménagement de décoration et de sécurité.

Depuis lors, le chauffage central a été installé. Ce qui nous a permis de transférer nos bureaux dans les deux pièces prévues à cet effet dans le musée.

D'autre part, les adjudications ont été lancées, mais hélas, la soumission la plus basse pour ce qui concerne l'aménagement et la décoration dépasse de très loin, le devis initial. Il a donc fallu renvoyer le dossier avec rapport d'ouverture des soumissions au Ministre de la Culture de la Communauté Française, et depuis lors, (juillet 1988) comme soeur Anne, nous attendons et nous ne voyons rien venir.

Nous ne restons cependant pas inactifs, et essayons par tous les moyens possibles de faire sortir notre dossier des catacombes administratives.

AFFAIRE à suivre.

Nos trois invités d'honneur au banquet du 18 mars
De gauche à droite : Mr. A. BALERIAUX, Mr. le Ministre
d'Etat E. LEBURTON et Mr. R.ROSART.

Photo réalisée par Mr. O.P. COUVREUR, neveu de
feu le Général COUVREUR.



PUBLICITE

Vous n'avez pas été sans remarquer, les insertions publicitaires dans notre "Cor de Chasse ". Elles nous permettent de diminuer de façon sensible le prix de revient de cette impression. La C.G.E.R. en ce domaine a été particulièrement généreuse à notre égard. Elle nous aide de grand coeur. Aidons-la à notre tour en apposant sur notre voiture, notre moto ou sur le cartable de nos enfants, le papillon autocollant ci-joint. Nous en faciliterons ainsi la tâche de nos gestionnaires.

Jupiler

Service cafetiers et dépositaires

Service de distribution

Tél. (071) 43.39.50

**Rue de Châtelet, 212
6030 MARCHIENNE-AU-PONT**

Volontaires De Guerre..

Nous en arrivons maintenant à un autre Bataillon, constitué dans notre Province du Hainaut, et dont firent partie maints volontaires du Grand CHARLEROI, dont certains portent encore à bout de bras, une Fraternelle des plus actives. Voici donc, ce que nous devons à l'amabilité du Colonel B.E.M. Emile BERNARD,

L'HISTORIQUE DU IOème BATAILLON DE FUSILIERS.

Les volontaires, recrutés dès le début octobre, essentiellement dans les milieux de la résistance, durent attendre décembre pour être appelés sous les armes.

Le II décembre 44, le personnel d'installation arriva au camp de CASTEAU que venait de quitter le Ier bataillon, et prépara l'arrivée du gros.

Le IOème bataillon fut placé sous les ordres du Major Adrien VAN DEN BRANDT, chef prestigieux qui venait de s'illustrer dans l'Armée Secrète, où il commandait le Secteur A s'étendant de la Sambre à la Lys. Il choisit comme badge, un fond vert et jonquille, couleurs des Chasseurs à Pied où il servit en I4/I8 et 40. Là-dessus, une menaçante tête de loup noir et une devise tout aussi menaçante : " JE MORDS ".

Le I9 décembre, CASTEAU fit le plein de ses recrues qui à peine équipées, commencèrent l'instruction. La neige la rendit quelque peu pénible, mais les bruits alarmants en provenance des ARDENNES envahies décuplaient l'ardeur des troupiers.

Le 23 décembre, le bataillon compta son premier mort, en la personne de Franz TYDGAT, de la Cie EM. Le chauffeur du chef de corps fut victime d'un accident de la circulation.

Le 3I décembre, par moins vingt degrés, la Luftwaffe dans un de ses derniers sursauts, se rua sur la BELGIQUE et attaqua le cantonnement du IOème .

Roger CARBONNELLE de la 2ème Cie, fut gravement blessé, de même qu'Octave CATRAIN et le Sergent LACHAMBRE. Mais le bataillon s'en tira à bon compte ; il avait failli sauter avec les dizaines de citernes d'essence situées à proximité dans le parking américain.

Les semaines passent; l'instruction se termine, de temps en temps, des V 1 survolent le camp et vont s'écraser à CHIEVRE avec fracas. Les rations américaines ont remplacé avantageusement la "bouffe" britannique. Début février, le bataillon fin prêt, fait ses adieux à la ville de MONS au cours d'une parade sur la Grand'Place devant une foule nombreuse et enthousiaste.

Le 13 février 1945, tout le 10ème embarque en gare de NIMY, dans des I2 chevaux/40 hommes, pour une destination secrète. Chacun est paré avec ses huit boîtes de conserves US. NAMUR, MARLOIE très abîmé, arrêt à GRUPONT, ARLON, LE GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG, terminus à ESCH-SUR-ALZETTE.

Bientôt, le bataillon égrène ses compagnies dans le GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG aux ordres de la 3ème Armée US du célèbre Général PATTON. La 1ère Cie s'installe à SCHÖNFELS et protège les installations de Radio-Luxembourg à JUNGLINSTER. la 2ème Cie, face à l'EST, occupe la coupure de la SÛRE jusque GREVMACHER. La 3ème Cie, après un passage à SCHRASSIG, se déploie sur la MOSELLE de WORMELDANGE à REMICH, au milieu des caves à vin . . . De l'autre côté du fleuve, c'est l'ALLEMAGNE.

Les 4 et 5 Cie, dirigées vers AUDUN-LE-TICHE en LORRAINE, et vers KAYL-TÉTANGE, assurent la défense arrière du bassin minier. Puis la 5 reprend JUNGLINSTER et s'avance sur la SÛRE. Les mines constituent un danger permanent; la compagnie compte quelques blessés. La 1 s'étend vers le Nord jusque NEUERBURG et pénètre ainsi en ALLEMAGNE.

Le 6 mars, la venue KAYL, pénètre dans TRÈVES vers 17H.30. Vers 19H, les Allemands lancent une contre-attaque de nuit pour reprendre l'antique Pont des Romains (RÖMERBRÜCKE) tombé intact aux mains

de la 3ème Armée. La 4 assure la défense terrestre, la protection antiaérienne est confiée aux Américains. La contre-attaque échoue et les hommes grenouilles ne parviennent pas au pont.

C'est à partir de ce 6 mars, que PATTON conçoit une des manoeuvres les plus osées de toute la guerre. Il bouscule l'ennemi sur la KILL et lance ses divisions dans la profondeur en direction de COBLENCE, s'appuyant à droite sur la coupure de la Moselle allemande. 100 Kms en 36 heures, avec un front réduit parfois à la largeur de la route. Il atteint le RHIN vers COBLENCE, et se tourne aussitôt vers le Sud-Est pour prendre à revers la Ligne SIEGFRIED où sont enfermées les 1ère et 7ème Armées allemandes.

Le IO Bon Fus a suivi avec les Cie EM, 2, 3 et 5 Cie, dans une progression fulgurante. L'EM/IO est à TREIS sur la MOSELLE, la 3 à KÜTTIG. Sans coup férir, PATTON traverse la MOSELLE avec son XII Corps et vise MAYENCE et OPPENHEIM. Avec la 4 DB (HELL ON WHEELS) qu'elle appuie depuis la GRAND-DUCHE. La 3 traverse BAD-KREUZNACH en flammes et pousse jusqu'à WOLSHEIM où elle s'installe. La 4 Cie restée au XX Corps US, accompagne la poussée frontale venant de TRÈVES. Bientôt, le IO bon Fus est à nouveau concentré à l'EST du Massif du HUNSRÜCK.

Le 24 mars, PATTON franchit le RHIN à MAYENCE. Le 25 mars, Octave CATRAIN, déjà blessé à CASTEAU par la Luftwaffe, est tué par une grenade. Fin mars et début avril, les 3 et 4 Cies franchissent, soit en bac soit sur le pont de bateaux dénommé Roosevelt (the longest tactical bridge in the world) à la faveur d'un écran de fumigène. Dans le sillage du XX Corps, elles progressent vers ALSFELD et HERSFELD. La 4 patrouille sur l'autoroute FRANCFORT-KASSEL, et recueille de nombreux prisonniers en fuite. La 3 assure la défense des réserves de munitions et le 8 avril, le IO Bon Fus étiré sur 200 Kms, est regroupé à l'Ouest du RHIN aux ordres de la 15ème Armée US. Il reçoit comme mission essentielle d'assurer la protection du pipe-line CHERBOURG-MAYENCE, artère vitale des armées US.

La 2 occupe THOLEY, la 3 dans la ville de KIRN, la 4 à ODERNHEIM où elle garde des ponts-routes et des tunnels. Des postes isolés ont en outre été mis en place dans cette région matérialisée par la vallée de la NAHE. Fréquemment, la nuit les patrouilles essuient des coups de feu. Un civil allemand est tué près du pipe-line.

Sur ordre de la 15ème Armée, le dispositif est remanié les 7 et 8 mai, la bataillon reprenant un secteur plus à l'ouest. Et c'est pendant le mouvement que l'annonce est faite de la fin de la guerre. De camion à camion se répondent les cris de joie, au dépit bien sûr de la population.

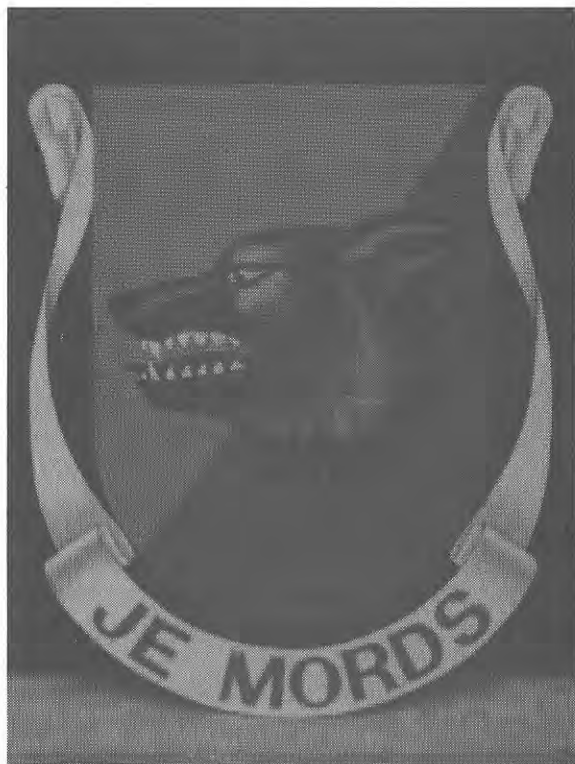
Pendant deux mois, le IO Bon Fus remplira cette mission devenue pure routine; mais les incidents ne manquent pas et les mines non encore repérées font des victimes, tant dans nos rangs que dans la population allemande.

Le 13 juillet, le bataillon embarque à SOBERNHEIM, certains wagons de ce train appartiennent à la SNCB. C'est le retour en BELGIQUE par ARLON et THIONVILLE, où les hommes se mêlent à la population française pour fêter ce premier 14 juillet retrouvé.

Puis NAMUR, OTTIGNIES. Le 15 juillet, c'est BOURG-LEOPOLD et le retour de la vie de caserne. Dur à admettre après des mois de vie en campagne...

Le 26 juillet, une nouvelle mission incombe au bataillon qui fait mouvement vers GAND et est mis aux ordres du I6 Lines of Communications Aréa britannique où il relève le 28 bon Fus. Les 3 et 4 Cie assurent la garde du port. Les autres Cies sont dispersées dans divers dépôts de munitions et aux parcs à véhicules de MOERBEKE et STERREKEN. Certaines gardes furent mouvementées, en raison des nombreux vols au port de GAND.

Cette mission prit fin le 8 septembre, le bataillon défila dans la ville de GAND pour prendre congé et fut relevé par le I5 Bon Fus. C'est à pied qu'il gagna ALOST où le 21 septembre, il défilait une dernière fois devant son Chef de Corps.



Dès le 10 septembre, les effectifs furent dispersés vers d'autres Unités et, le 10 octobre 1945 était officiellement dissous le IO Bon Fus. La Campagne LUXEMBOURG- LORRAINE-ALLEMAGNE lui avait coûté sept morts et pas mal de blessés.

Aujourd'hui, la Fraternelle du IO Bon Fus compte encore près de 400 membres et ses sections régionales restent très actives à TOURNAI, CHARLEROI, MONS, BORINAGE-CENTRE et à BRUXELLES.

Rappelons aussi que Pierre ERCULISSE et Roger ROSART ont écrit un ouvrage intitulé "Dans la foulée de PATTON", paru depuis quelques années déjà. On peut toujours se le procurer en versant 400 francs au compte OOI-I8354I9-6I. " Dans la foulée de PATTON". c/o Franz AUBRY, 45 rue longue à 6210 RANSART.

Emile BERNARD,
Président dela Fraternelle.

Les Fastes Du 2ème

Chasseurs A Pied, et le Pelerinage Annuel.

Mille neuf cent quatre-vingt neuf est l'année du 75ème anniversaire des différentes batailles de 1914, et notamment celui des " Sorties d'ANVERS ", au cours desquelles eurent lieu les combats de PONT-BRULE et d'EPPEGEM. Le Caporal Trésignies et plusieurs centaines de ses frères d'armes, Chasseurs à Pied, y donnèrent leur vie pour la PATRIE, Flamands et Wallons unis dans un même sort, et ils reposent depuis lors dans cette terre brabançonne, quelques uns dans le petit cimetière jouxtant l'Eglise de PONT-BRULE, le plus grand nombre dans le Cimetière Militaire de ZEMST-EPPEGEM.

Le 2ème Chasseurs à Pied a de ce fait voulu donner un éclat tout particulier à ses FASTES DE 1989, et a obtenu de nos autorités que ces cérémonies puissent se dérouler là où tant des nôtres sont tombés.

Ces fastes auront donc lieu les 23 et 24 juin prochains, selon le programme suivant :

LE VENDREDI 23 JUIN :

19.15 H. : En l'Eglise du Sacré Coeur de PONT-BRULE, messe à la mémoire des Chasseurs à Pied décédés.

20.00 H. : Cérémonie de commémoration au cimetière de PONT-BRULE (Tombe du Caporal Trésignies et au Monument au bord du Canal de WILLEBROEK).

LE SAMEDI 24 JUIN :

10.00 à 14.00 H. : Exposition de matériel militaire à la " Ferme du Schrans ".

- 10.30 H. : Messe en l'Eglise d'EPPEGEM et cérémonie commémorative au Cimetière Militaire.
- 15.15 H. : Invités en place.
- 15.30 H. : Prise d'armes à la Martelarenplein d'EPPEGEM, avec remise de commandement du Major Jean-Marie CLOSSET au Major Bernard CAMBRELIN.
- 17.00 H. : Réception All-Ranks à la " Ferme du Schrans ".
- 18.00 H. : Buffet Champêtre.

Nous souhaitons qu'un grand nombre de nos membres participent à ces journées, afin de démontrer une fois de plus leur attachement à notre glorieux 2ème Chasseurs et remercier également les autorités communales de ZEMST et nos amis anciens combattants d'EPPEGEM qui sont sur la brèche depuis plusieurs mois pour organiser ces cérémonies.

En pages centrales, vous trouverez deux formulaires à utiliser comme suit :

- le premier est à renvoyer si vous désirez uniquement assister aux fastes et/OU AU BUFFET CAMPAGNARD à
- l'adresse suivante :

Colonel (R) Luc CHASSEUR, rue du Vieaux, 209,
5111 BONNEVILLE.

- Ne pas oublier de cocher ce à quoi vous assisterez.
- En cas d'assistance au repas, le montant de Frs.600.-
- par personne est à verser au C.C.P. 000-0790258-96
- Sv Part 2 Ch. - BPS.3, 4090 FBA.
- Aucun paiement sur place ne sera accepté.

Le second est à envoyer si vous désirez utiliser le car que nous réserverons et/ou participer au repas de midi, à l'adresse suivante:

Mr. Richard DETHIER, rue des Monts, 80,
6001 MARCINELLE.

Ne pas oublier de cocher ce à quoi vous assisterez. Pour le repas de midi, il y a deux solutions :

- ou un repas sandwiches que nos amis d'EPPEGEM feront préparer par les tenanciers du RUBENSHOF, où nous

allons tous les ans en septembre.:

- ou un repas au G.B. de ZEMST comme servi dans les G.B. de notre région.

Dans ces deux cas; le paiement devra se faire sur place individuellement.

Pour permettre une organisation parfaite, nous devons insister pour que les formulaires soient envoyés et le paiement au 2ème Chas. soit effectué pour le 12 juin au plus tard, de préférence beaucoup plus tôt, car ce n'est pas une sinécure de coordonner tout cela avec le 2 Chas. à SIEGEN, le Colonel Chasseur dans le Namurois, nos amis d'EPPEGEM dans les Flandres et nous-mêmes à CHARLEROI. donc un peu de bonne volonté s.v.pl. Merci d'avance.

Enfin, il est évident que les dates de juin et début septembre sont trop rapprochées que pour que l'on puisse songer à organiser deux cérémonies. Celle du premier dimanche de septembre est donc supprimée cette année, et nous rendrons l'hommage traditionnel à nos héros disparus à l'occasion des fastes du 2 Chas.



le 24 juin 1989

I

bon de réservation

A renvoyer avant le 12 JUIN 1989 au plus tard

PELERINAGE ANNUEL et FASTES du 2^e CHASSEURS a PIED.

- NOM ET PRENOM
- ADRESSE COMPLETE

J'assisterai au Pèlerinage d'EPPEGEM et aux FASTES du 2^eme Chasseurs, le
24 JUIN 1989.

Je serai accompagné de personnes.

J'assisterai au BUFFET CAMPAGNARD qui aura lieu à 18 heures à EPPEGEM et je
verserai la somme de X 600 Frs au C.C.P. 000-0790258-96.

Services Particuliers du 2^eme Chasseurs BP.3 - 4090 FBA.

* * * * *

Les membres qui désirent participer aux FASTES du 2^eme Chasseurs à Pied le
24 JUIN 1989 à EPPEGEM, doivent retourner ce bon de réservation au COLONEL
de Réserve ; LUC CHASSEUR, rue du Vieaux, 209, - 5111 BONNEVILLE au plus
tard le 12 JUIN.

(A découper ici)

----- (A 2 découper ici) -----

le 24 juin 1989

bon de réservation

A renvoyer pour le 12 juin 1989 au plus tard à DETHIER Richard, 80, rue des
Monts, 6001 MARCINELLE. Tél: 071.36.58.02.

1°- Déplacement en car vers EPEGEM, départ de CHARLEROI, Caserne Trésignies
à 8H.30.

Je demande la réservation de places dans le Car au départ de
CHARLEROI.

Coût du trajet aller et retour : 100 Frs par personne
Possibilité de stationnement pour voitures personnelles dans la cour de
la Caserne Trésignies.

2°- Je désire avoir la possibilité d'obtenir des sandwiches payants au
café RUBENSHOF pour personnes.

3°- Avoir la possibilité de réservation libre au G.B. de ZEMST (5Km
d'EPEGEM) déplacement assuré par autocar de l'A.N.C.A.P. et je
demande places.

4°- Je me déplacerai par mes propres moyens.

PAYEMENT INDIVIDUEL SUR PLACE.

-NOM ET PRENOM
- ADRESSE COMPLETE;



GUERRE 40~45.

Eperlecques, NID DE V2 ET SES SATELLITES

=====

Dans notre numéro 65, nous avons relaté l'origine et situé l'emplacement de ces blockhaus dans le nord de la FRANCE. Nous avons décrit les travaux de construction et la réaction alliée (Opération Crossbow) et donné les principales caractéristiques de la fusée V2. Dans ce numéro, nous poursuivons ce récit historique.

LA MAIN-D'OEUVRE.

=====

La première main-d'oeuvre forcée utilisée à WATTEN-EPERLECQUES, arrive en mai 1942. Elle est composée de juifs belges ou résidents en BELGIQUE. Au nombre de 2.150 ils sont dirigés en convoi vers le nord de la FRANCE et parqués dans un camp situé à quelques Kms du chantier. En octobre de la même année, les travaux de terrassement terminés, ils sont ramenés dans un état d'épuisement extrême à la caserne DOSSIN à MALINES et de là expédiés à AUSCHWITZ pour y être exterminés dans les chambres à gaz.

A partir de juillet 1943, l'organisation TODT manque cruellement de main-d'oeuvre. Dès lors, des prisonniers politiques condamnés par les conseils de guerre allemands à une peine inférieure à neuf mois et incarcérés à la colonie pénitenciaire de MERXPLAS, ainsi que des détenus de droit commun de la prison de LOOS-LEZ-LILLE, sont envoyés à EPERLECQUES. ces derniers sont vêtus du droguet brun en usage dans cette prison. Par suite du nombre insuffisant de gardes, plusieurs d'entre eux réussissent à s'évader. Certains sont repris par les allemands et transférés au camp de DACHAU, en ALLEMAGNE pour s'assurer de leur silence. Une mesure de l'administration pénitenciaire française suspend alors la mise au travail de ces bagnards dont la promiscuité indésirable était imposée aux résistants et patriotes belges réduits dans ce camp, à la condition d'esclaves. Le système de recrutement s'avère dès ce moment insuffisant.

La direction supérieure des constructions de l'organisation TODT se trouve à nouveau confrontée à une pénurie de main-d'oeuvre. Une chasse impitoyable aux réfractaires au travail obligatoire est alors organisée par les services de police (FAHNUNGSDIENSTEN) attachés aux "WERBESTELLEN, (bureaux d'enrôlement) installés dans chaque ville. En plus, la feldgendarmerie prend des otâges, procède à des rafles. Tous ces prisonniers sont alors acheminés en convois vers "l'oberbouwleitung " (direction supérieure de construction) de WATTEN. Ces moyens expéditifs de renforts pour le contingent des travailleurs forcés sont ensuite abandonnés et le recrutement confié aux "oberfeld kommandanturen ". Ce sont celles-ci qui décident alors des personnes à arrêter pour être mises à la disposition de l'organisation TODT.

Le marché d'esclaves continue donc, mais sous une autre forme. En août 1943, l'effectif des camps disciplinaires de MAYER-QUADE, au hameau de BLEUE-MAISON et TCHAMMER -U-OSTEN au mont d'EPERLECQUES, s'élève approximativement à 6000 unités : belges, français, polonais, tchèques, espagnols, républicains, italiens, yougoslaves, etc. Toute cette multitude se trouvait sous la garde d'un " Schütz kommando " (service de garde) composé de mercenaires à la solde de l'ennemi. Ce kommando assure jour et nuit la police interne du camp, encadre en armes, les colonnes de détenus pendant leurs déplacements entre les camps et les chantiers, et assure également la surveillance pendant la durée du travail.

Malgré cela, il y a des évasions. Celles-ci surviennent le plus souvent au cours des bombardements par l'aviation alliée (I) et cela, nonobstant la tenue voyante dont sont affublés les prisonniers. Ils portent en effet, une bande distinctive verte, rouge, jaune ou blanche à la jambe gauche du pantalon et une énorme lettre P (prisonnier) peinte au milieu du dos. Leur prestation journalière est de II à I2 heures, la nourriture est rationnée et les appels interminables.

La soif est pour eux, le plus intolérable des tourments et les sévices, monnaie courante.

(I)-C'est ainsi qu'au cours du fameux bombardement du

27 août 1943, s'est évadé notre ami Willy KNAEPEN à qui nous devons les renseignements contenus dans ce récit.

A la fin de 1943, l'autorité allemande décide de ne plus libérer les prisonniers à l'issue de leur peine mais de les maintenir sur place en qualité d'ouvriers " libres ", sous contrat, qu'ils sont mis en demeure de signer. L'esclavage change de forme : l'esclavage est rémunéré.

LES BOMBARDEMENTS ALLIES.

=====

Grâce à l'opération " Crossbow " relaté dans notre précédent numéro, les ingénieurs britanniques peuvent suivre de plus près l'évolution des travaux. A l'été 1943, ils sont persuadés qu'un bombardement massif peut suffire pour démolir l'ouvrage, à condition qu'il soit exécuté avant que les allemands aient fini de couler le béton.

Le 27 août 1943, en début de soirée, 185 fortresses volantes BI7 de la 8ème armée de l'air américaine, escortées de quatre-vingt chasseurs, pilonnent l'immense chantier pendant trois heures d'affilée. Malgré la riposte des batteries antiaériennes dissimulées dans la forêt le bombardement est exécuté à basse altitude. Plus de douze torpilles atteignent le chantier et 370 tonnes de bombes de gros calibre sont larguées; la nuit tombe sur cette apocalypse. Le jour qui se lève ensuite laisse voir le succès du raid: les murs de l'excavation se sont effondrés sur tout le côté ouest et la construction est détruite sur près de la moitié de sa longueur, du côté nord. Les travaux sont tels que les travaux de déblaiement dureront plus de six semaines.

Malheureusement, par suite d'un malencontreux concours de circonstances, le bombardement a lieu au moment de la relève des équipes de travailleurs, et l'on doit déplorer la perte de plus de 1500 hommes de toutes nationalités. Les corps sont chargés à bord de camions pour être inhumés dans les fosses communes hâtivement creusées en un endroit resté inconnu.

A la suite de ce bombardement, les anglais estiment

que les travaux seront retardés de plusieurs mois, voire même abandonnés définitivement. Ils sous-estiment en fait l'importance stratégique du dispositif.

LA PARADE ALLEMANDE.

=====

Après ce bombardement, le grand quartier général du Führer, intime l'ordre à l'oberdirektor WEISS de remettre en chantier un nouvel édifice plus perfectionné et jouxtant l'ancien. On décide d'édifier un blockhaus colossal portant dans ses flancs les dernières inventions du génie militaire allemand.

L'expérience ayant montré qu'une construction d'une telle importance NE PEUT-ETRE réalisée sur un chantier à ciel ouvert sans être repérée par l'aviation d'observation alliée, les ingénieurs et architectes allemands vont faire montre d'un esprit d'invention extraordinaire pour pallier cet inconvénient.

C'est l'ingénieur Xavier DORSCH second du ministre des armements Albert SPEER, mais en fait, véritable patron de l'organisation TODT qui, à EPERLECQUES, avec le conseiller HARTMAN, va s'occuper de la réalisation matérielle des plans du blockhaus. Il imagine un procédé ayant pour but de permettre l'édification du bunker tout en le soustrayant au repérage par l'aviation alliée et en le mettant en même temps à l'abri des bombardements. A cet effet, une profonde excavation est creusée à proximité du bunker abandonné après le raid du 27 août. Puis, à même le sol, on coule une dalle de 120 M. sur 50 M. formant toit. Cette dalle est alors levée à l'aide d'énormes vérins. Ceux-ci, mis en fonctionnement soulèvent alors centimètre par centimètre, une couche de béton armé de 7 mètres d'épaisseur. Lorsque la hauteur entre la dalle et le sol atteint 150, on cale l'ouvrage au moyen de plaquettes d'acier. Sous ce "parabombe", les détenus mettent en place le ferrailage constitué par un réseau cubique de fers ronds de 12 mm, uniformément répartis dans les trois dimensions; puis le coffrage des murs de soutènement dans lesquels le béton est alors introduit sous pression au moyen de tubes assemblés par des clavettes.

Après achèvement d'une première tranche, les vérins sont ramenés à zéro, levés sous de nouveaux paliers et le cycle recommence. Ainsi, l'édifice sort de terre, étage par étage, tel un champignon monstrueux. Au dernier stade, la dalle prend sa place définitive, à 25 M. du sol, tandis que le bunker lui-même descend à moins soixante mètres du niveau du sol. Tout le chantier est alors dissimulé sous un camouflage astucieux. WATTEN pendant tout ce temps ressemble à une fourmillère où besognent jour et nuit des esclaves en sabots et guenilles sous les vociférations des policiers portant l'uniforme brun et le brassard à croix gammée.

Onze semaines après le tragique bombardement du mois d'août, le nouveau blochaus dresse sa masse imposante de cent mètres de long sur cinquante de large, au milieu du chantier bouleversé et criblé d'entonnoirs de bombes.

L'OBSTINATION ANGLAISE TRIOMPHE DE L'ASTUCE ALLEMANDE. =====

Les alliés n'ont pas été dupes, les bombardements continuent. Dix-huit pour la plupart diurnes vont s'échelonner de novembre 1943 à juin 1944. La journée du 21 mars 1944 fut notamment marquée par l'explosion sensationnelle d'une torpille qui s'engouffra dans l'unique ouverture de la paroi ouest, détruisant le précieux matériel électronique qui se trouvait dans les sous-sols et arrachant des profondeurs d'immenses blocs de béton qui remontèrent à la surface. Les travaux ne pouvant plus dès lors être terminés pour la date prévue et la base ne pouvant plus être opérationnelle par suite de sa vulnérabilité, l'état-major du Général DORNBERGER, décida d'abandonner l'ouvrage délabré tout en continuant d'y effectuer de petits travaux de surface destinés à donner le change aux alliés.

à suivre.

Souvenir A Charleroi. au temps de la petite reine blanche.



Equipe du 1er Chasseurs à Pied.
qui a remporté le Challenge Militaire de balle au gant
en 1912, debout, de gauche à droite :

BASTIN Albert, de ROUX, foncier,
HENRY François, de CHARLEROI, petit milieu,
1er sergent-major RILAERT, manager,
NIMAL Georges, de FONTAINE L'EVEQUE? grand milieu
chef de partie.

Accroupis: VILAIN René de GILLY, et HAUTIER Louis
de BARBENÇON, cordiers.

L'EQUIPE DU 1er CHASSEURS A PIED A L'HONNEUR.

C'est le Cercle Royal l'Avenir de St.Gilles qui organisait ce championnat entre tous les régiments.

A l'époque il fallait se trouver sous les drapeaux pour pouvoir y participer, les miliciens n'avaient donc qu'une seule fois leur chance.

En 1912, l'équipe ci-dessus, infligera deux espagnoles aux éliminatoires à deux régiments de Ligne. En demi-finale, elle écrasera le régiment du génie et les artilleurs de CHARLEROI.

Opposée en finale à la redoutable formation des Grenadiers, elle remporta magistralement la palme par 13 jeux à 3.

Au cours de cette rencontre, le puissant livreur Hautier signa un exploit extraordinaire: aucun adversaire n'eut l'occasion de toucher une de ses balles, car il lança tous ses envois au delà du rectangle: quinze bons, deux mauvais dont un sur la perche du fond.

Le ballodrome était noir de monde, musique militaire, le Roi ALBERT qui résidait à ce moment en SUISSE s'était fait représenter.

L'événement fit sensation dans tout le bassin de CHARLEROI. La photo ci-dessus, fut reproduite à de nombreux exemplaires. Un agrandissement de 2 m. x 1 m.50 constitua pendant longtemps, le fond de la vitrine du photographe, installé rue Neuve à CHARLEROI. Quant à la coupe en argent massif de très grande valeur, elle avait déjà été gagnée par les Chasseurs en 1911, sous la conduite de Joseph VANDERELST de COURCELLES.

Pour la 3ème année consécutive, elle fut encore remportée par le même régiment en 1913 sous l'impulsion d'Hector GILBERT de GILLY. Détenue ainsi définitivement par le 1er Chasseurs à Pied, on l'exposa au Mess des Soldats où les Boches vinrent la cueillir en 1914. Jamais, à ma connaissance, on ne l'a récupérée. Dommage !! ;

DOSSIER HERITAGE

Social

Comment se partage un héritage sans testament ? Que peut-on et que doit-on indiquer dans un testament ? Qu'en est-il des droits de succession ? Ces questions vous ont déjà certainement traversé l'esprit. Les statistiques montrent que la majorité des gens (surtout plus âgés), pensent à rédiger un testament. mais en pratique, ils passent rarement aux actes car ils ignorent comment s'y prendre ou font confiance aux réglementations légales en la matière. Mais celles-ci ne remplissent pas toujours tous vos souhaits. Un dossier comme celui-ci devrait répondre à vos questions.

I L Y A T E S T A M E N T E T T E S T A M E N T .

Chaque testament doit remplir certaines conditions pour être valable. Attention donc à certaines caractéristiques essentielles avant d'examiner les différents types de testaments.

Le testament est toujours un document écrit. C'est un acte unilatéral selon lequel le testateur agit en faveur de légataires qui ne sont pas tenu d'accepter ce legs. Cet acte ne produira ses effets qu'à la mort du testateur. Jusque-là, il est sans valeur et toujours révocable.

R E V O C A T I O N .

Tant que le testateur n'est pas décédé, il peut toujours réécrire ses "dernières volontés". Ce n'est que le dernier acte en date qui sera pris en compte. Evitez donc de telles clauses : "Ceci est mon véritable testament, il annule tous les précédents et tous les suivants", ou " Je conteste dès à présent, la validité

de tout testament postérieur au présent qui ne serait pas authentique ". De telles clauses rendent votre testament nul.

UNILATERAL.

=====

Le testament est l'expression de la volonté d'une personne, le testateur, mari ou femme ne peuvent donc pas rédiger de testament commun. Vous ne pouvez donc débiter un testament par : "Ceci est notre testament " et terminer par " Joseph et Adeline MARTIN ".

La raison en est que pareil acte n'exprime plus la volonté d'une seule et unique personne et porte donc atteinte au principe de sa révocabilité.

Par contre, sont valables : deux testament rédigés sur la même feuille de papier, mais constituant deux textes distincts ou deux testaments sur feuilles séparées mais compris dans une même enveloppe et reprenant le même texte (excepté le nom, l'adresse, la signature).

ECRIT.

=====

Seul un texte écrit peut être considéré comme testament. une seule exception : un héritier, au courant des dernières volontés orales du défunt est libre de les respecter dans le cadre de ce qu'on appelle " une obligation naturelle ".

Si un héritier évoque un testament introuvable, par exemple parce qu'il a été perdu ou détruit par erreur, cet héritier doit prouver l'existence du testament, quel en est le contenu et le fait que la perte ou la destruction du testament est indépendante de la volonté et de la connaissance du testateur. Une tâche de TITAN !

LE TESTAMENT OLOGRAPHE.

Le testament manuscrit ou olographe doit être entièrement écrit, daté et signé de la main du testateur.

MANUSCRIT. =====

Le testament olographe doit être entièrement de la main du testateur. Autrement dit, documents dactylographiés, écrit au crayon par un tiers et repassés par le testateur au stylo ou rédigés par une main malade " guidée " par un tiers sont sans valeur.

DATE. =====

Le testament olographe doit être daté de la main du testateur. La date ne peut être suggérée dans le texte ou par d'autres éléments extérieurs au texte. La datation exact du testament permet d'établir une chronologie en cas de documents multiples et de prendre le plus récent en compte. De plus, elle permet de définir si, lors de la rédaction du testament, le testateur était encore capable de cette "rédaction", au sens physique et psychologique du terme.

Par ailleurs, le mot date n'est pas interprété au sens strict avec jour, mois, année. La mention doit cependant permettre de définir précisément le moment de la rédaction comme par exemple : " ce jour de mon cinquantième anniversaire " ou " ce jour de Noël de l'an 1988 ".

La date erronée n'entraîne pas non plus automatiquement l'annulation du testament. L'erreur pourra parfois être rectifiée par d'autres éléments. par contre la fausse date par laquelle le légataire essaie par exemple de dissimuler les incapacités du testateur à rédiger à ce moment un testament valable, entraîne l'annulation pure et simple du testament.

SIGNATURE =====

La signature du testateur permet (même à des tiers) de l'identifier et d'établir son adhésion au texte. " Votre maman ", " tante Georgette ", " popaul " et autres pseudonymes sont donc bannis à moins d'être habituellement utilisés dans les relations établies envers les tiers. Signez du nom indiqué sur votre carte d'identité et plutôt sous le texte qu'au-dessus ou dans la

marge même si une signature apposée à de tels endroits n'entraîne pas automatiquement l'annulation!

LE TESTAMENT AUTHENTIQUE.

Le testament authentique est celui qui est dicté au notaire en présence de deux témoins ou d'un autre notaire par le testateur. Cette forme de testament présente des avantages par rapport au testament olographe comme une meilleure force probante date certaine conservation assurée.

QUEL NOTAIRE ?

Vous devez vous adresser au notaire de l'arrondissement judiciaire qui inclut votre lieu de résidence. Un notaire ne pourra accepter de testament d'un membre de sa famille et encore moins, un testament contenant des dispositions favorables à un membre de sa famille. Contrevenir à ces dispositions entraîne la nullité du testament.

QUELS TEMOINS ?

Les témoins doivent être majeurs, en mesure de signer et posséder ce qu'on appelle la capacité (ce qui exclut des déficients mentaux, les interdits judiciaires et même les aveugles). Ils ne peuvent être légataires ou appartenir à la famille d'un légataire.

CHEZ LE NOTAIRE.

Le testament authentique doit être dicté au notaire par le testateur en personne. cette forme de testament est donc interdite aux muets! Le notaire note les paroles du testateur, les relit devant lui et les deux témoins avant qu'ils ne signent tous trois s'ils approuvent. Si le testateur ne peut signer lui-même (pour cause de tremblements par exemple), il peut quand même faire rédiger un testament valable via une déclaration double: d'une part affirmer qu'il ne peut signer de manière plus valable, d'autre part pour quelle raison il ne peut le

faire (maladie).

Le notaire est également investi d'un " pouvoir de modération " et d'assistance au testateur, quelques exemples :

- vérifier l'identité du testateur pour éviter toute substitution :
- assurer la liberté du testateur et le secret des dispositions testamentaires :
- conseiller le testateur mais se garder de l'influencer:
- en cas de doute, s'assurer de la santé mentale du testateur (éventuellement par une demande d'attestation médicale):
- refuser d'acter un testament qui comprend des dispositions contraires aux lois ou à l'ordre public.

LA RÉVOCATION D'UN TESTAMENT.

Comme vous le constatez, les conditions à remplir pour valider un testament sont nombreuses. C'est pourquoi il est toujours plus sage de s'adresser à un notaire. Si vous changez d'avis et n'approuvez plus le testament rédigé quelques années auparavant, il y a deux possibilités : chez le notaire, vous annoncez votre décision de révoquer votre testament et la faire enregistrer ou vous rédigez un nouveau testament qui annule le précédent. Vous pouvez révoquer un testament olographe par un testament authentique et vice versa. Même plus, un testament peut-être révoqué pour des raisons factuelles. Si par exemple vous avez légué votre maison à un ami par testament mais que quelques années plus tard, vous la vendez. Cet ami ne peut s'appuyer sur le testament pour y prétendre ni prétendre à un revenu de la vente: la vente a révoqué votre testament.

De la même manière, on peut raisonnablement conclure que vous désirerez révoquer votre testament si celui-ci a été détruit ou endommagé (seul quelques lambeaux subsistent) ou raturé. Il est évident que ces actes doivent avoir été accomplis par le testateur.

Difficulté conséquente : comment prouver que ces ratures sont dues au testateur et non à un légataire se sentant lésé ? Prudence donc : établissez des actes les plus clairs possibles et assurez vous de leur conservation en toute sécurité.

QUEL EST LE PLUS INTERESSANT ?.

Un testament olographe est meilleur marché qu'un testament authentique. Mais c'est un avantage à court terme. Les frais ne sont que postposés. La loi prévoit en effet qu'un testament manuscrit doit être présenté à un notaire qui dresse procès-verbal. Il déposera une copie du testament et du procès-verbal au greffe du tribunal de première instance du lieu de résidence du testateur. les frais seront à charge des héritiers.

LE REGISTRE CENTRAL.

Votre vieille tante vous apprend sur son lit de mort que son frigo contient un testament en votre faveur. Le frigo est vide. Il y a neuf chances sur dix pour que vous n'obteniez rien.

Un tel problème peut-être évité en enregistrant le testament au registre central que la Fédération Royale des Notaires a organisé et gère depuis le I-I-1977. Le testament ne peut être inscrit que par un notaire qui reçoit un testament authentique (ou un testament olographe mais dans ce cas avec l'approbation du testateur).

Après le décès, toute personne peut obtenir des renseignements sur l'inscription d'un éventuel testament au nom du testateur pour connaître l'existence dudit testament. En pratique, c'est le notaire chargé de la succession qui se chargera de cette procédure.

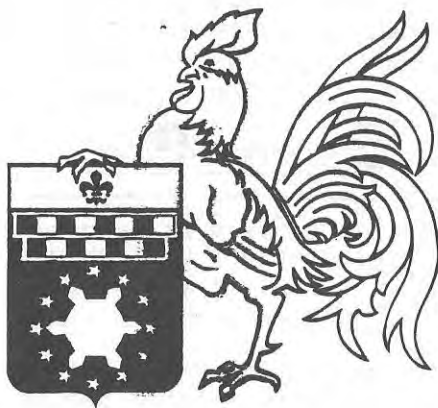
UN REFUS D'HÉRITAGE.

Un héritier n'est jamais obligé d'accepter un legs. Il peut aussi simplement le refuser ou accepter la succession " sous bénéfice d'inventaire" : dans ce

cas les éventuelles dettes héritées doivent être payées en fonction de l'actif hérité, afin qu'elles n'entraînent pas non plus une perte pour le légataire.

A SUIVRE .

VILLE DE CHARLEROI



* Philatélie *

DEFINITION DE LA COLLECTION THEMATIQUE , par le Dr.

FROMAIGAT, de l'ACADEMIE DE PHILATELIE.

Tout le monde parle actuellement de philatélie constructive ou thématique, mais bien peu peuvent avec pertinence en discuter. L'idée habituelle est qu'il suffit de mettre les uns à côté des autres des timbres ayant un sujet analogue pour faire une collection constructive ou thématique

De cette erreur naissent des présentations qui ne sont pas constructives d'une part et qui n'ont rien de classique d'autre part : donc, sans aucune valeur philatélique ou instructive. Leurs auteurs sont étonnés de n'obtenir que de modestes diplômes d'estime dans les expositions, alors que leur collection, intelligemment "pensée" pourrait leur apporter bien mieux. Je rappelle que le règlement des Expositions, intervenu à la suite d'un accord entre la F.I.P. et la F.I.P.C.O, on distingue

- a) les collections de sujets et de motifs;
- b) les collections thématiques.

COLLECTIONS DE SUJETS OU DE MOTIFS.

Est considérée comme collection de sujets ou de motifs, une collection ayant pour base de classification le SUJET illustrant le timbre ou son BUT d'émission. Elle consiste en une SIMPLE JUXTAPOSITION de timbres ayant quelque rapport entre eux par le sujet qui s'y trouve représenté ou par le but de leur émission; les annotations explicatives, en dehors des titres ne sont pas nécessaires.

Donc, toute collection groupant SANS CLASSIFICATION PARTICULIERE les timbres se rapportant à un sujet particulier entrent dans cette collection (animaux, fleurs, églises, chemins de fer, centenaires du timbre, etc.)

J'estime que, ainsi considérée, cette collection

doit être réservée aux jeunes, à ceux à qui l'expérience philatélique fait encore défaut, mais elle n'est pas philatélique.

Encore faut-il, pour que ce type de collection soit intéressant, que la collection soit complète. Or, cela exige des recherches, de la classification, de la méthode.

Il existe bien des catalogues de genre (N.D.L.R. - nous préférons l'appellation " par genre ", mais il sont très imparfaits, et je m'empresse de dire qu'ils ne peuvent pas être autrement. Les auteurs sont obligés de donner par pays tous les timbres concernant un même genre afin de faciliter les recherches : un point c'est tout.

Prenons un exemple concernant la flore. Il existe un catalogue " Flore " qui permet de trouver facilement dans chaque pays tous les timbres concernant les fleurs et les plantes. Celui qui suivrait ce catalogue n'aurait qu'une mauvaise collection générale limitée à la flore, et sans aucun intérêt. Aussi convient-il de reprendre ce catalogue et de reclasser les plantes ou les fleurs par famille, groupe, etc. C'est alors que l'on constitue une collection de genre réelle, qui si elle est complète, est du plus haut intérêt.

LES COLLECTIONS THEMATIQUES.

La collection thématique enfin est "établie d'après un plan déterminé et suivant un thème - idée conductrice - inspiré par les sujets illustrant les timbres ou par leur but d'émission". La collection thématique développe un thème (sic), présente une thèse, illustre une idée conductrice par des timbres et autres pièces philatéliques; elle s'accompagne nécessairement de textes explicatifs.

J'avoue que la rédaction de cette définition ne me plait guère; la langue française est suffisamment exacte pour qu'elle puisse éviter ce long texte filandreur qui ne dit même plus rien en voulant être trop précis. Je préfère infiniment la définition concise du président BERTHELOT: "Une illustration d'un thème idéologique ou philosophique par la philatélie". Point n'est besoin de s'étendre en longues circonlocutions : ce texte est infiniment plus clair.

Une thématique consiste donc à se donner un sujet que l'on se propose d'étudier complètement et d'illustrer par des pièces philatéliques. Et quand je dis "pièces philatéliques", je n'entends pas seulement les timbres-poste et leur oblitérations, mais également les entiers postaux et même les marques postales. J'ajouterai même que dans certains cas, des autographes ne sont pas déplacés.

Je vais en donner des exemples plus loin. Il faut d'abord choisir un thème, c'est-à-dire une idée directrice; par exemple : " Evolution de la littérature en FRANCE ou dans le monde ", ou " Histoire de la poste ", ou encore " Les Droits de l'homme et du citoyen ", ou comme je l'ai vu dans une exposition internationale, " La bible expliquée par timbre-poste ". Il faut avant tout étudier son sujet à fond et le connaître parfaitement.

On se trace alors un plan, comme on pourrait le faire pour un livre, et on développe ensuite ce canevas. Mais il est nécessaire de l'écrire entièrement, comme le livre dont je viens de parler, et c'est là le plus difficile. Un livre en effet ne vaut avant tout que par son plan, par ses idées ensuite, et enfin par son style. Pour la thématique, il en est strictement de même car il faut épuiser totalement le sujet.

Je l'ai déjà écrit précédemment, la collection thématique est beaucoup plus difficile à réaliser que n'importe quelle autre, et est loin d'être à la portée de tous: il faut être intelligent pour la réaliser! Elle demande une longue réflexion, une recherche extrêmement poussée non seulement dans les catalogues, mais encore dans de nombreux ouvrages qui n'ont rien à voir avec la philatélie, mais avec la connaissance du monde et de sa pensée. Il est impossible qu'un classique ou même un profane puisse rester indifférent devant une thématique bien conçue. C'est là d'ailleurs que des raretés peuvent intervenir : il suffit de choisir son thème. Et j'ai déjà proposé aux classiques d'ordonner certaines de leurs collections sur le mode thématique; elles acquerraient une vie que bien souvent, elles n'ont pas.

Dans un autre article, j'ai suggéré quelques idées de thématique, par exemple, "Histoire du second Empire".

Celui qui s'y lancera intelligemment, est certain d'une médaille d'or. " L'indépendance de l'Italie " est assurée de la même récompense, et combien d'autres encore, car les raretés y foisonneront.

J'ai évoqué tout à l'heure, "Les droits de l'homme et du citoyen". Peut-on me dire comment il est possible de ne pas évoquer la période révolutionnaire, et comment on peut éviter d'y inclure les marques postales de l'époque ? Si on choisit " Histoire de la poste ", peut-on ne pas y mettre un autographe de CHAMOUSSET ou autres précurseurs, même LOUIS XI ? Cela me semble une illustration indispensable du thème suivi. Si on choisit l'évolution de la littérature, combien de nos grands écrivains ne sont-ils pas représentés sur des timbres ? A-t-on le droit de les passer sous silence ? Un de leur autographes sera un témoignage vivant du patrimoine qu'ils nous ont légué. Et même si on prend des thèmes plus modernes, par exemple " L'Histoire de l'aviation ", un autographe du transporteur ne donne-t-il pas une haute plus-value sentimentale à la pièce exposée ?.

Tout cela montre bien le très grand travail de préparation qu'il faut apporter avant de monter une collection thématique. C'est le mode de collection le plus difficile de tous, n'en déplaise aux classiques. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle on en voit assez peu dans les expositions, et encore, je crois que les bonnes thématiques peuvent se compter sur les doigts.

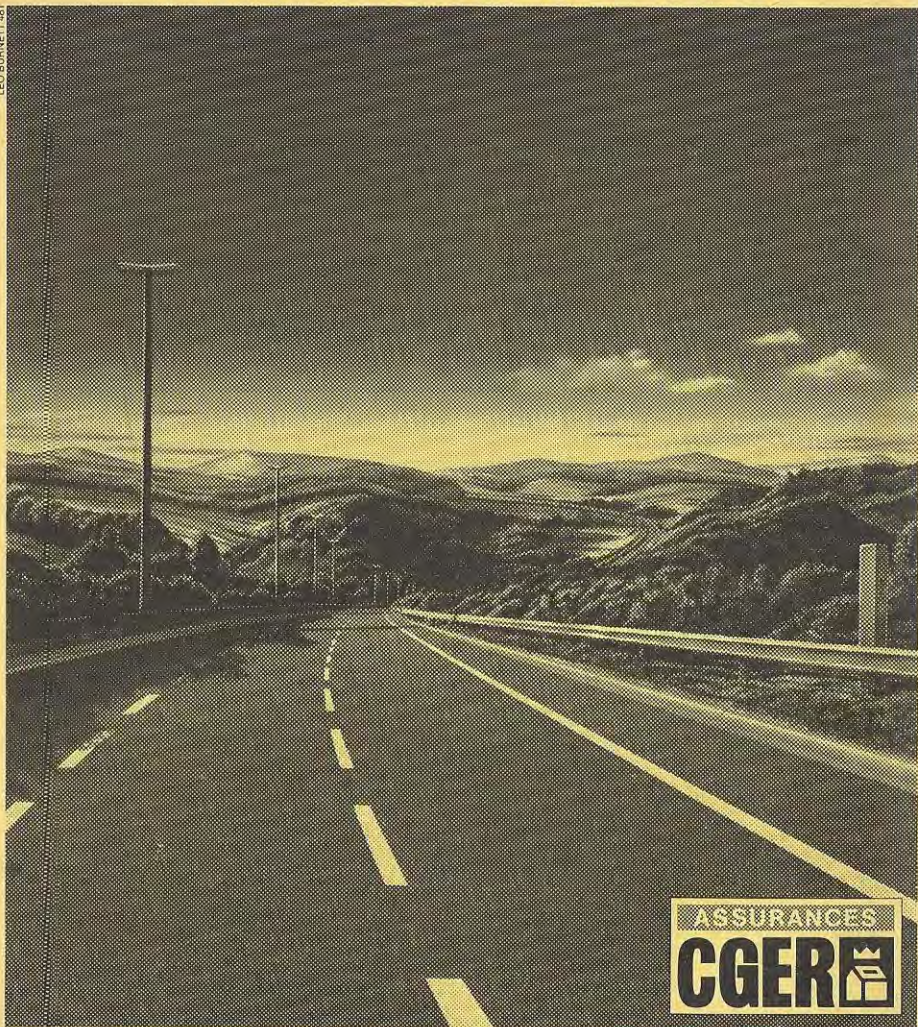
Monsieur R. VAN DER AUWERA, Président de la Commission FIP



ASSURANCE-AUTO

LA CGER VA PLUS LOIN.

LEO BURNETT 481



Entreprise d'assurances agréée sous le n° de code 0394

FAISONS LA ROUTE ENSEMBLE.
